

1.

Débitrice: **REUTER & CIE SA**, chemin de Rennier 22,
1009 **Pully**
2.

Déclaration de faillite: 16.09.2004
3.

Suspension de faillite: 15.11.2004
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.12.2004
5.

Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : activités commerciales, particulièrement
dans le domaine des matières premières, de l'électricité, de
l'électronique et de la communication

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
- (00088183)